

## EDITO

### LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS !

La Commission Communication a souhaité donner la possibilité aux associations de communiquer sur un **espace dédié et commun à tous**, inexistant jusqu' alors sur notre commune.

Un **panneau d'affichage « informations associations »** a été mis en place tout récemment sur le mur de la mairie, jouxtant le panneau « Informations municipales », place du Complexe Polyvalent. Vous pouvez d'ores et déjà y découvrir leurs événements ou manifestations, que vous retrouvez aussi sur le site internet communal.

Espérant que chacun d'entre vous puisse s'approprier ce nouvel espace de communication,

Geneviève Ferré, Adjointe à la communication

### BIEN VIVRE ENSEMBLE

Dernièrement, un groupe de jeunes ont commis des actes irresponsables près de la garderie pouvant entraîner un incendie. La gendarmerie est avertie de ces faits déplorables et une surveillance plus accrue sera mise en place. Il serait bon d'en prendre conscience afin de respecter le bien d'autrui.

Le Maire, Marie-Annick Boué

### COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 8 décembre 2014

Service Public d'Assainissement : Présentation du rapport 2013 sur le prix et la qualité du service

Le Conseil Municipal approuve le rapport d'activités présenté par Monsieur Jean-Louis Cocault.

Affaires scolaires : attribution du crédit pour les fournitures scolaires pour l'année 2014-2015 118 élèves fréquentent l'école publique et 163 élèves fréquentent le RPI dont 76 sont originaires du Theil de Bretagne. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la proposition de reconduire le crédit pour les fournitures scolaires, soit un montant de 38.30 € par enfant.

Révision des tarifs communaux

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de revalorisation des tarifs à 2%, arrondi à l'euro, pour la location de la salle communale, pour le cimetière et l'espace cinéraire.

Effacement des réseaux aériens rues des Acacias, des Perrières et du Verger : présentation des études réalisées par le SDE35

Après avoir pris connaissance des études et des tableaux de financement correspondant délibéré et voté, les coûts prévisionnels à la charge de la commune s'élèvent à 48 660€ pour la rue des Acacias, 44 840€ pour la rue des Perrières et 69 060€ pour la rue du Verger. Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité cette étude, confie la maîtrise d'ouvrage au SDE35, et décide d'inscrire les crédits correspondant au budget de l'exercice 2015 pour la rue des Acacias et la rue des Perrières, et au budget de l'exercice 2016 pour la rue du Verger.

Droit de préemption urbain : examen de DIA Le Conseil décide de ne pas préempter un bien situé 1 rue des Primevères.

Service administratif : remplacement du système d'impression et solution de dématérialisation PESv2

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise ASI de Châteaubourg pour l'acquisition d'un photocopieur avec un contrat de maintenance et le logiciel relatif à la dématérialisation PESv2 pour un montant total de 2650 € ht soit 3 180 € ttc.

Personnel communal : modification du temps de travail d'un agent et recours aux heures supplémentaires

- Le Conseil Municipal approuve la modification du temps de travail d'un agent passant de 18/35<sup>ème</sup> à 24.95/35<sup>ème</sup>.

- Le Conseil Municipal approuve le recours aux heures complémentaires des agents dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Demande de subvention complémentaire par Crocq'Vacances

L'association Crocq'Vacances sollicite une subvention du fait de l'ouverture de l'Arche de Loisirs le mercredi après-midi suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. La subvention demandée aux communes utilisatrices de ce service s'élève à 3 117 €. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention au prorata de l'utilisation par les enfants de la commune, soit d'un montant de 821€.

Budget communal 2014 : Décision modificative n°3

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative du chapitre 011 de - 5€ vers le chapitre 67 de + 5€.

Syndicat intercommunal du Bassin Versant de la Seiche : adhésion de nouvelles communes et modification des statuts

Le Conseil accepte à l'unanimité l'adhésion de deux nouvelles communes : Saint-Didier et Louvigné de Bais, ainsi que la modification de l'article 1 relatif au périmètre du Syndicat et .../

... de l'article 4 suite à la suppression du poste de secrétaire  
Lotissement des Croisettes : Vente du lot n°45

Le Conseil Municipal accepte la vente du lot 45 d'une surface de 623 m<sup>2</sup> à Mme Elodie Verron et M. Antoine Desilles, domiciliés à Janzé, au prix de 46 725€.

**COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 12 janvier 2015**

Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police pour signalisation des passages piétons.

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise SIMAOUEST d'Argentré du Plessis pour le marquage (passage piétons et lignes continues) dans l'agglomération pour un montant de 2 613.60 € ht soit 3 136.32 € ttc et sollicite une subvention près du Conseil Général au titre de la répartition des recettes des amendes de police.

Aménagement de la voirie aux abords du lotissement Garnier.

Le Conseil Municipal accepte ABE pour la maîtrise d'œuvre pour un montant de 900 € ht, soit 1080 € ttc.

Le Conseil accepte le devis pour les travaux de voirie concernant le domaine public de la Société TPB (Travaux Publics de Bretagne) pour un montant de 5 795.70 € ht soit 6 954.84 € ttc.

Résidence de Bon Abri

Le Conseil Municipal accepte la location de l'appartement n° 2 à M. Wilhem Chetibi à compter du 1<sup>er</sup> février 2015.

Services périscolaires : situation des impayés.

Le Conseil Municipal décide de continuer les relances.

Droit de préemption urbain : examen de DIA

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter un bien situé lieudit Le Mili.

### ELECTIONS DEPARTEMENTALES des 22 et 29 MARS 2015

Bureau de vote ouvert de 8h à 18h, salle communale (place de l'Eglise).

**Pour voter : Pièce d'identité obligatoire et carte d'électeur** (distribuées en 2012), si vous avez égaré votre carte d'électeur, vous pouvez demander une attestation d'inscription à la mairie.

Les électeurs de chaque canton éliront au **Conseil Départemental** (nouvelle appellation du Conseil Général) un binôme de candidats de sexes différents : les **conseillers départementaux** (nouvelle appellation des conseillers généraux) selon le nouveau découpage cantonal.

Notre département comprend aujourd'hui **27 cantons** (au lieu de 53). **Le Theil de Bretagne appartient désormais au canton de La Guerche de Bretagne** qui comprend également les communes suivantes : Arbrissel, Argentré-du-Plessis, Availles-sur-Seiche, Bais, Brielles, Chelun, Coësmes, Domalain, Drouges, Eancé, Essé, Etelles, Forges-la-Forêt, Gennes-sur-Seiche, La Guerche-de-Bretagne, Marcillé-Robert, Martigné-Ferchaud, Moulins, Moussé, Moutiers, Le Pertre, Rannée, Retiers, Saint-Germain-du-Pinel, Sainte-Colombe, La Selle-Guerchaise, Thourie, Torcé, Vergeal et Visseiche.

**Vote par procuration** : la procuration est à établir près d'un Officier de Police Judiciaire (gendarmerie ou commissariat). Formulaire de demande disponible sur <http://service-public.fr/>. Le demandeur et son mandataire doivent être inscrits dans la même commune.

**SAMEDI 7 MARS 2015**

**APRES MIDI DECOUVERTE**

**AU THEIL DE BRETAGNE**

PORTES OUVERTES

A LA BIBLIOTHEQUE

(de 14h à 18h00)  
Venez découvrir le nouvel aménagement avec des espaces de lecture et détente

Ainsi que le nom attribué à ce lieu de convivialité

**Dès 14h00**



NOUVEAU CHEMIN DE RANDONNEE

Inauguration Nouveau Circuit de BEAUVAIS  
7 kms  
RV à 14h30 à la Chapelle



Ces découvertes se termineront autour du verre de l'amitié à 16h00 à la salle communale. Vous y êtes tous cordialement invités.

### BIBLIOTHÈQUE

« Une p'tite histoire passait par là » le jeudi 19 mars à 11h00. Nous vous proposons une séance pour les bébés lecteurs (0-3 ans) animée par Fanny et une intervenante en musique, n'oubliez pas de vous inscrire au préalable. Animation gratuite.

« La tête dans les histoires » le jeudi 19 mars à 17h15. Fanny vous propose son sac à histoires, cette animation est offerte aux enfants de 3 à 6 ans et aux adultes qui les accompagnent. Les inscriptions sont à faire à la bibliothèque. Coup de cœur !

« Nos Etoiles contraires » de John Green : « Hazel, 16 ans, est atteinte d'un cancer. Son dernier traitement semble avoir arrêté l'évolution de la maladie, mais elle se sait condamnée. Bien qu'elle s'y ennuie passablement, elle intègre un groupe de soutien, fréquenté par d'autres jeunes malades. C'est là qu'elle rencontre Augustus, un garçon en rémission, qui partage son humour et son goût de la littérature. Entre les deux adolescents, l'attirance est immédiate. Et malgré les réticences d'Hazel, qui a peur de s'impliquer dans une relation dont le temps est compté, leur histoire d'amour commence... les entraînant vite dans un projet un peu fou, ambitieux, drôle et surtout plein de vie. »

Horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, jeudi 15h-18h, samedi et dimanche 10h30-12h30. Contact au 02 99 47 73 55 ou [bibliotheque.leteildebretagne@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.leteildebretagne@wanadoo.fr)

### PORTES OUVERTES ECOLE PRIVEE

PORTES OUVERTES des écoles Sainte Marie du Theil de Bretagne et de Sainte Jeanne d'Arc de Coësmes, samedi 14 mars de 10h00 à 13h00. Vous pourrez découvrir les locaux des écoles et rencontrer les membres de la communauté éducative. Nous vous attendons nombreux.

### AGENDA MARS 2015

Samedi 7 : assemblée générale de la Gaule Theillaise  
Mardi 17 : Repas du Club de la Joie

### A LOUER

Logement type 3 en duplex. Loyer 323 €. Renseignement à la Mairie, 02.99.47.74.07.

### NOUVELLE ACTIVITÉ AU THEIL

Des ateliers de scrapbooking, carterie et petite décoration vous sont proposés : plusieurs formules possibles chez vous, ou à l'atelier : ouverture le 1er mars au 27 rue du Bourg Neuf. Atelier découverte. Contact Marie-Laure Rouvière, Animatrice AZZA, au 06.07.95.59.67.

### LES BRIOCHES DE L'AMITIÉ

Dans le cadre des « Brioches de l'Amitié », association venant en aide aux projets en faveur du handicap, une vente de brioches, au prix de 4,50 €, est organisée en Ille et Vilaine du 19 au 25 mars 2015. Ces brioches seront en vente dans les commerces de la commune et des bénévoles se rendront à domicile pour vous solliciter. En solidarité avec cette association, vous voudrez bien leur réserver le meilleur accueil.

### ASSOCIATION CHEMINS RANDONNÉES RETIERS-LE THEIL -

**Planning des randonnées – MARS 2015**

Covoiture à 13h45, parking Miescisko à Retiers – Départ randonnée : 14h00

Samedi 7 : Inauguration du nouveau circuit de Beauvais Le Theil (en présence de M. BLOUIN, Conseiller Général et Maire Honoraire, et Mme BOUÉ, Maire). RV à 14h30 Chapelle de Beauvais. Distance 7kms. Durée 1h00

Samedi 14 : Circuit du Champ Fleuri

Départ Place Miescisko Retiers. Distance : 11kms. Durée : 2h20  
Samedi 21 : Circuit « Le Chemin de Guillaume et le ruisseau de Nantillé » à Bais. Covoiture à 13h40 ; Départ place de l'Eglise à Bais ; Distance 11kms. Durée : 2h20

Samedi 28 : Circuit « la lisière de la forêt d'Araize » à Martigné Ferchaud, rte de Chateaubriant.

Départ village de la Cohue à Martigné Ferchaud, route de Chateaubriant. Distance 13kms. Durée : 2h50

Renseignements : Jean Louis COCAULT : 06.31.23.81.96 ou Michelle CLOUET : 06.84.40.78.36

### APEL RPI COESMES-LE THEIL

Vendredi 06 mars à 20h00 – Soirée débat : « pourquoi est-ce difficile de parler de la mort avec nos enfants ? » - Salle des fêtes de Sainte Colombe – entrée libre et gratuite. Intervenante : Anne-Claire MILLET – psychologue à Retiers

### AIDES AMELIORATION DE L'HABITAT

L'opération Programme d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est reconduite par la Communauté de Communes jusqu'à fin juin 2015. Renseignements : service habitat 02.99.43.64.87.

### EHOP SOLIDAIRES

Covoiturage+ lance Ehop Solidaires. L'objectif : apporter une nouvelle solution de covoiturage pour les personnes en situation de retour vers l'emploi ou la formation. Vous avez un véhicule, vous pouvez rendre service. Informations et inscription : [www.ehop-solidaires.fr](http://www.ehop-solidaires.fr)

### LES 13 et 14 JUIN 2015, OUVREZ LES PORTES DE VOTRE JARDIN

Si vous êtes sensibles à l'environnement et adoptez des pratiques de jardinage écologique, si vous aimez les rencontres et partager vos expériences, alors ouvrez votre jardin les 13 et 14 juin 2015 ! (En 2013, 175 jardins ont accueilli plus de 65 000 visites). Informations et inscription (avant le 3 avril) sur [www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org](http://www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org) ou par téléphone au 02.99.30.78.21.

### ACTIONS AGRICOLES - COMMUNICATION DÉSHERBAGE ALTERNÉ DU MAÏS 2015

Dans le cadre de ses actions agricoles, le Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon organise deux réunions préalables à l'opération désherbage alterné du maïs : jeudi 26 mars à Martigné-Ferchaud ou le mardi 31 mars à Tresboeuf. Renseignements : 09.60.50.00.84 - 06.82.58.68.12 ou [www.semnon.fr](http://www.semnon.fr)

Parution le lundi 23 février 2015

Pour Infos-Le Theil n° 200 articles à déposer pour le 15/03/2015 à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué

Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat

Mairie Tél. 02.99.47.74.07 Fax 02.99.47.79.30. Tirage 650 exemplaires.

